

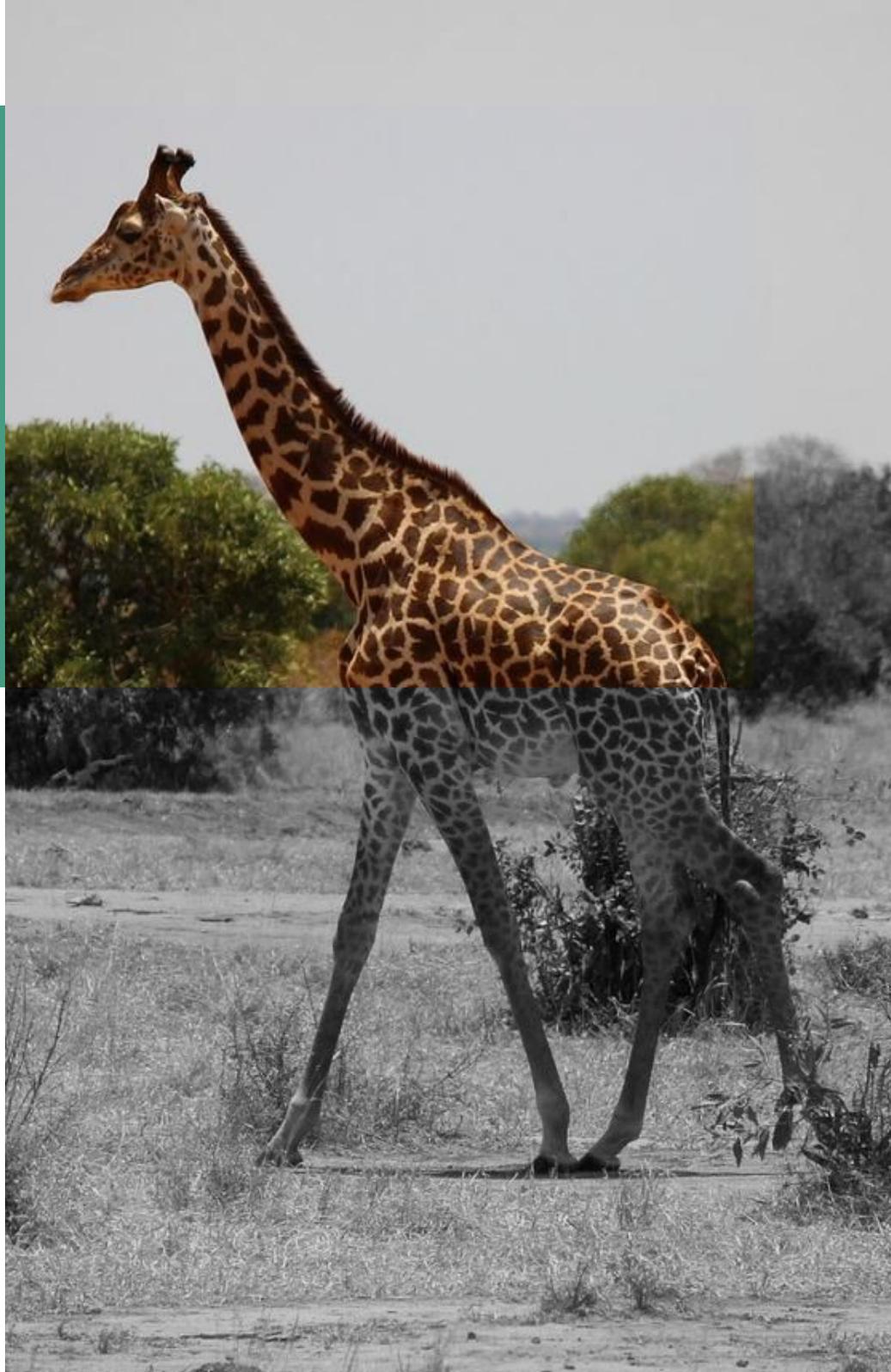
IF GRAND DÉFI

DES ENTREPRISES POUR LA PLANÈTE

Juin 2022

L'initiative





Notre raison d'être

« le Grand Défi mobilise les entreprises et leur écosystème pour créer un nouveau modèle de prospérité économique, humaniste et régénérative. »

Notre mission

Ainsi, Le Grand Défi fédère les acteurs du monde de l'entreprise et la société civile autour d'un objectif commun :

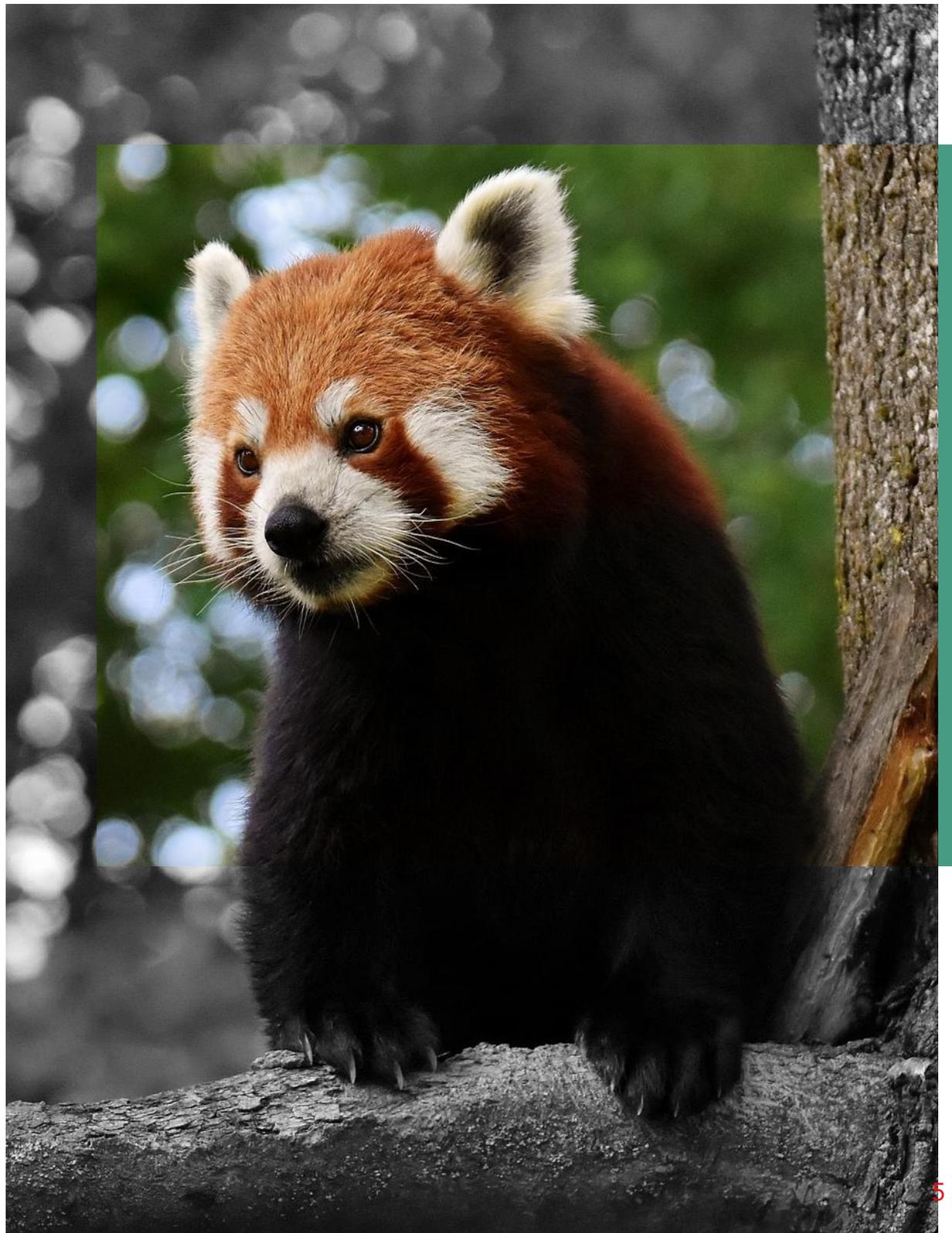
Formuler et déployer 100 propositions pour accélérer la transition écologique de l'économie et des entreprises.



Les entreprises au cœur de la transition

Actives dans tous les secteurs et présentes sur tous les territoires, les entreprises constituent un maillon essentiel dans la lutte contre le dérèglement climatique et le recul de la biodiversité.

À ce titre, il est important qu'elles puissent contribuer au débat national sur ces enjeux pour apporter des réponses convergentes, à la mesure du défi climatique et de la préservation du vivant.



Un processus participatif



Un processus en trois étapes

Lancé à l'écart de tout parti politique ou de tout mouvement d'influence, le Grand Défi procède d'une intention citoyenne et d'une démarche inclusive.

Dédiée à l'intérêt général et aux entreprises, Le Grand Défi propose de :

- faire converger les acteurs grâce à la consultation
- stimuler l'innovation par la délibération et l'intelligence collective
- faciliter l'action par la diffusion et la mise en oeuvre

Le calendrier

DE FÉVRIER À JUIN 2022

La Grande Consultation

- Consultation des acteurs du monde économique et de l'entre-prise
- Formulation de leurs freins, besoins et propositions pour accélérer la transition écologique
- Sa synthèse permettra de nourrir les travaux de la Grande Délibération

DE JUIN À DÉCEMBRE 2022

La Grande Délibération

- 150 sociétés de droit français sont tirées au sort
- Leurs représentants, les délégués, sont répartis en trois collèges (salariés, dirigeants et actionnaires)
- Après six réunions plénières, ils formulent 100 propositions d'action pour accélérer la transition écologique de l'économie et de l'entre-prise

À PARTIR DE DÉCEMBRE 2022

La Grande Diffusion

- Après leur adoption formelle en séance plénière les propositions seront diffusées :
- Aux réseaux d'entreprises et partenaires du Grand Défi
- Aux acteurs de la sphère politique (Président, gouvernement, élus)
- Aux institutions académiques
- Aux médias

La consultation

Cette première étape du processus, la Grande Consultation, associe les parties prenantes de l'économie française :

- Le monde de l'entreprise (réseaux d'entreprises, partenaires sociaux, fédérations professionnelles...)
- Les territoires (régions, métropoles...)
- La société civile organisée (associations environnementales, de la jeunesse et d'étudiants, de consommateurs...)

En complétant le questionnaire de la consultation, les répondants formulent leurs questions, préoccupations et propositions d'action. Cette étape nous permettra de connaître la vision des acteurs économiques sur la transition, dans leur divergence comme dans leur convergence, mais aussi de présenter les grandes catégories d'action qu'ils proposent de mettre en œuvre.



La délibération

Cette deuxième phase s'organise en six sessions de deux jours auxquelles participeront les représentants des entreprises tirées au sort, les délégués.

Les participants sont répartis en trois collèges (salariés, dirigeants et actionnaires) et auditionnent des experts et des scientifiques pour alimenter leurs débats.





Les résultats attendus

À l'issue de la délibération, les Délégués soumettront **100 propositions d'action ambitieuses, réalistes et vérifiables** :

- Des actions concrètes, d'ordre stratégique et opérationnel, applicables par les entreprises
- L'identification de nouvelles trajectoires, : objectifs, indicateurs de progrès, mesures d'impact...
- Des propositions d'orientation de politiques publiques

La diffusion

Une fois les propositions adoptées et validées par l'ensemble de l'écosystème du Grand Défi lors d'une conférence de consensus, un travail de plaidoyer et de promotion sera mis en place auprès des décideurs économiques et politiques.

Un processus aux principes fondateurs structurants

Le Grand Défi se fixe pour mission de concilier l'intérêt des entreprises et l'intérêt général. La légitimité et la réussite du processus exigent le respect de plusieurs principes fondateurs dont le comité éthique et scientifique est le garant.

- Légitimité
- Représentativité
- Inclusion
- Ethique
- Transparence



Les principes fondateurs

Légitimité

En invitant l'ensemble des acteurs de l'économie à partager leurs préoccupations et propositions pour mettre en œuvre la transition, la Grande Consultation permet d'identifier les points de blocage et les besoins des entreprises. Ainsi, elle donne des objectifs et un cadre aux travaux de la Grande Délibération pendant que le nombre et la diversité des participants garantissent la légitimité de son mandat.

Représentativité

Le tirage au sort des entreprises participantes du Grand Défi permet d'intégrer dans le processus la diversité du tissu économique français.

Mené à partir des bases de données de l'Insee, il prend en compte quatre critères : le nombre de salariés, le secteur d'activité, l'implantation géographique et le statut des





Les principes fondateurs

Transparence

Les règles de financement :

Pour garantir l'indépendance des travaux préparatoires au Grand Défi et préserver celle des débats, un ensemble de règles encadre le financement du projet

Le choix des intervenants :

Plusieurs types d'intervenants seront invités à prendre la parole devant les 150 participants du Grand Défi.

Ils seront issus du monde académique et de la recherche mais aussi de la société civile et du monde économique et de l'entreprise.

Les principes fondateurs

Inclusion

En répartissant les 150 participants de la Grande Délibération en trois collèges (salariés, dirigeants et actionnaires) à l'image de la composition des entreprises, le processus du Grand Défi permet d'en intégrer les problématiques et débats internes pendant l'élaboration des propositions.

Éthique

Garant du respect de ces mais aussi de la neutralité du Grand Défi, le conseil éthique et scientifique est composé de spécialistes reconnus issus du monde académique ou associatif, de la fonction publique, de l'entreprise ou de la société civile.

Par souci d'indépendance, ils ne peuvent être liés ni aux entreprises sélectionnées par le tirage au sort ni à un





La communauté du Grand Défi

Une communauté représentative et engagée

Depuis l'annonce de son lancement en décembre 2020, le Grand Défi fédère une importante communauté d'acteurs issus du monde économique, de l'entreprise et de la société civile.

Ensemble, ils appuient la démarche, participent à l'élaboration du processus et s'engagent pour la mettre en œuvre.

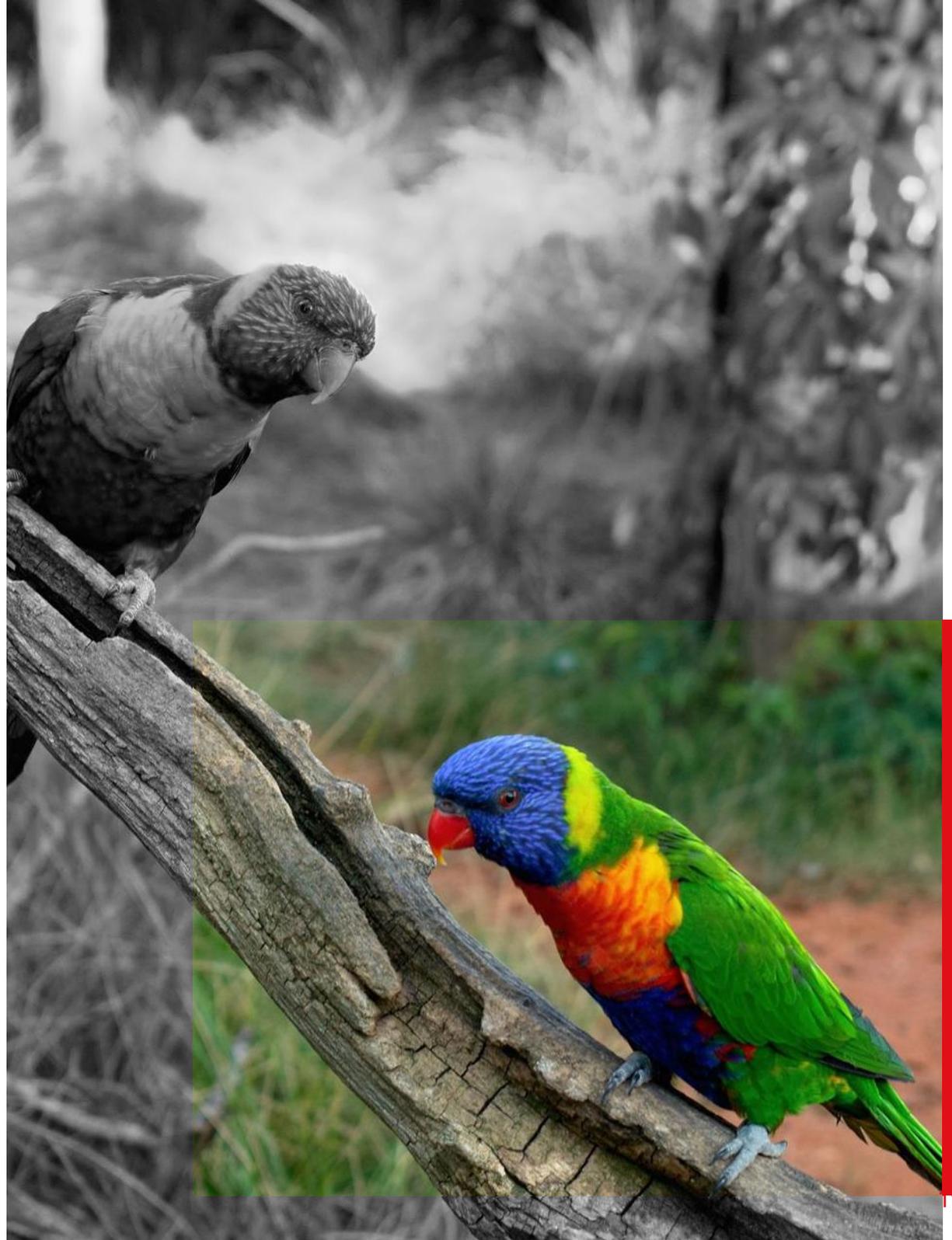
Également déterminante dans la diffusion et l'appropriation des propositions, la communauté du Grand Défi renforce la double



Des partenaires actifs sur la durée

La contribution des partenaires de l'initiative tout au long de son déroulement constitue une condition sine qua non de sa réussite et de sa légitimité :

- Partage de leurs questionnements, préoccupations et propositions lors de la Grande Consultation
- Appui à la diffusion et au déploiement des mesures retenues
- Mise à disposition de lieux et de moyens opérationnels
- Appui financier



Trois types de partenaires

Partenaires Stratégiques

Qui ?

- Réseaux d'entreprises
- Organisations étudiantes
- Associations de consommateurs

Quoi ?

- Participation à la Consultation
- Accompagnement de la Délibération
- Diffusion des 100 propositions
- Mise en œuvre des propositions

Partenaires Institutionnels

Qui ?

- Centres de recherche
- Associations et organisations dédiées au climat/biodiversité
- Organismes publics

Quoi ?

- Intervention lors de la Délibération
- Relai des propositions
- Soutien financier

Partenaires Opérationnels

Qui ?

- Collectivités territoriales
- Organismes publics
- Associations

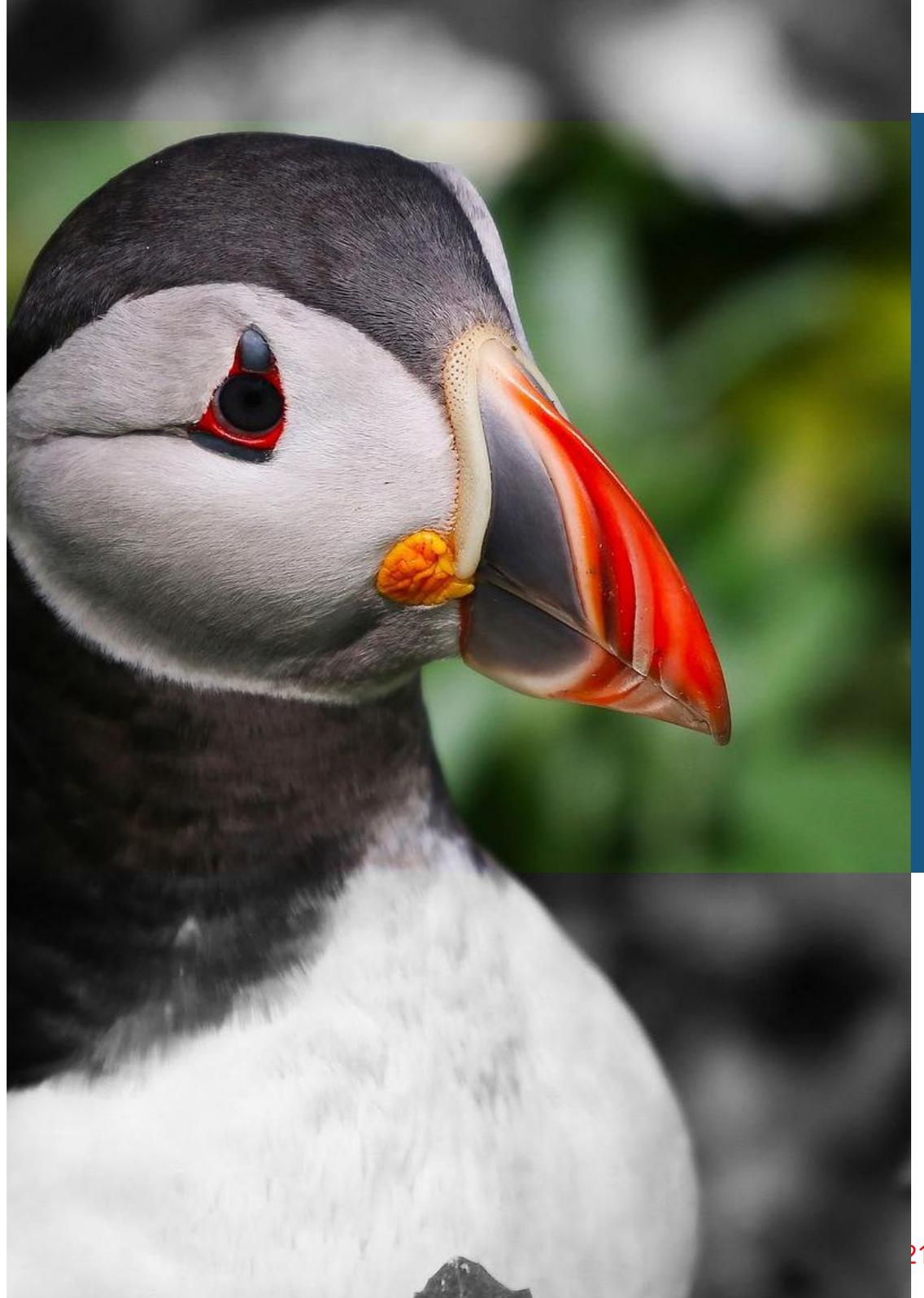
Quoi ?

- Mise à disposition de lieux
- Mécénat de compétences



Les marraines du Grand Défi

Les entreprises marraines participent à l'ensemble des étapes du Grand Défi et le soutiennent financièrement. Leur participation constitue une condition sine qua non de la réussite de l'initiative.



Les Marraines*



Les Partenaires*



Fondateurs et porte-paroles



VIRGINIE RAISSON-VICTOR

Virginie RAISSON-VICTOR dirige le LÉPAC, un laboratoire indépendant d'études géopolitiques et prospectives, qu'elle a cofondée en 1992 avec Jean-Christophe VICTOR, et sur lequel s'est notamment appuyée l'émission Les Dessous des Cartes (sur Arte), pendant 26 ans.

Longtemps sur les terrains de crises et de conflits pour des organisations internationales, forte de trente ans d'expertise géopolitique, prospective et sociétale, elle accompagne désormais les entreprises dans la transition. Auteure de deux ouvrages de prospective de référence (dont Les Futurs du Monde), elle est également Présidente du Giec Pays-de-la-Loire depuis octobre 2020.



JEROME COHEN

Jérôme COHEN est le Président fondateur d'ENGAGE, dont l'ambition est de catalyser l'engagement des citoyens et des entreprises dans les grands défis du 21ème siècle.

Auparavant, il a travaillé au sein de grandes entreprises et exercé en tant que consultant en stratégie.

Spécialisé sur les problématiques environnementales, économiques et sociales depuis 15 ans, il a notamment dirigé le Women's Forum for the Economy and Society, fondé différents forums économiques et sociétaux, avant de créer ENGAGE en 2015.

L'équipe

L'équipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle oriente, planifie et coordonne les travaux préparatoires au Grand Défi :

- programmes & méthodologie,
 - processus participatif,
 - partenariats et financements, communication,
 - événementiel et logistique.
- Les Engagés**

Les Engagés constituent la force vive et créatrice de la communauté du Grand Défi.

Professionnels expérimentés et bénévoles pour la plupart, ils participent à la conception, à la préparation et à la mise en œuvre du Grand Défi.



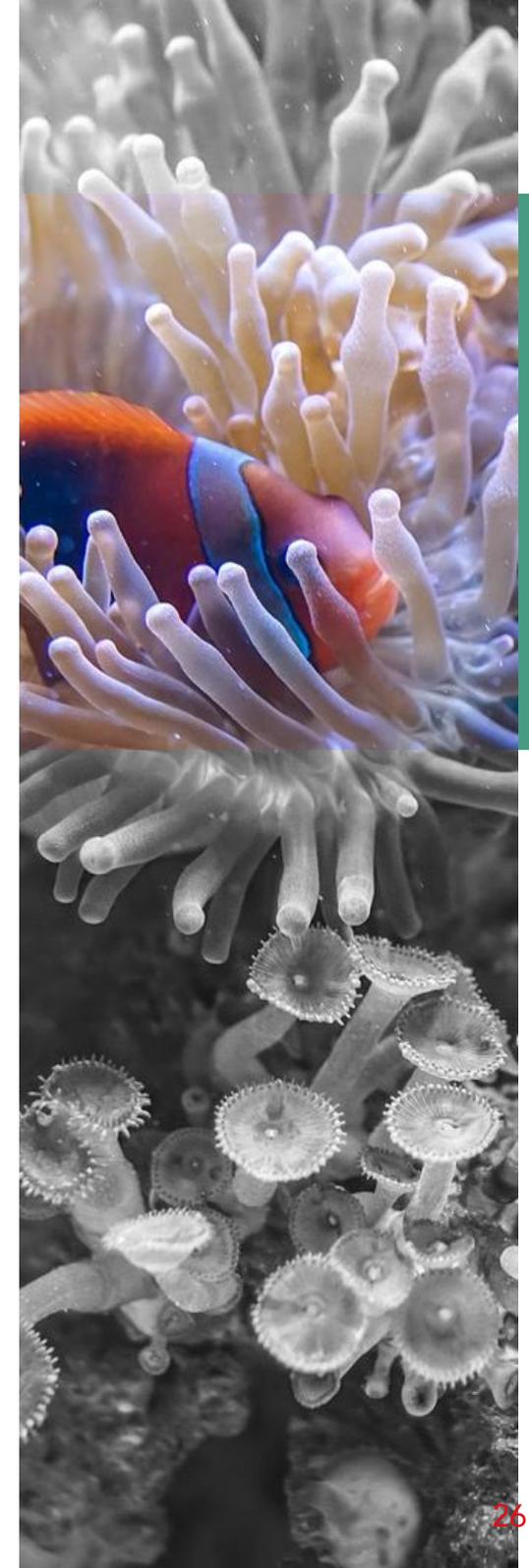
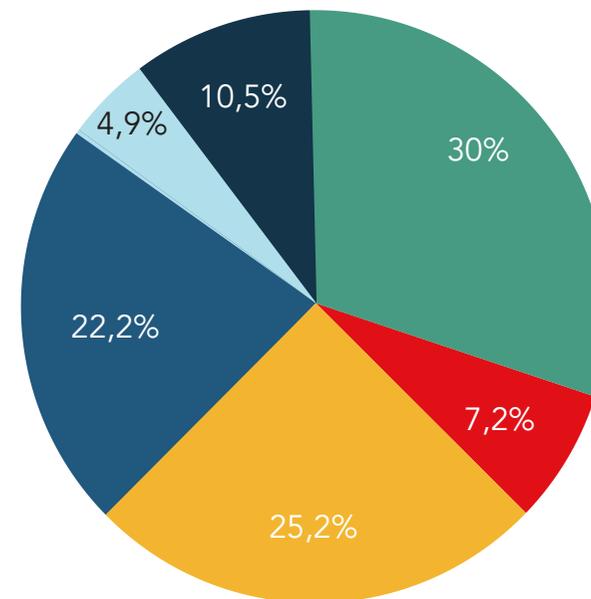
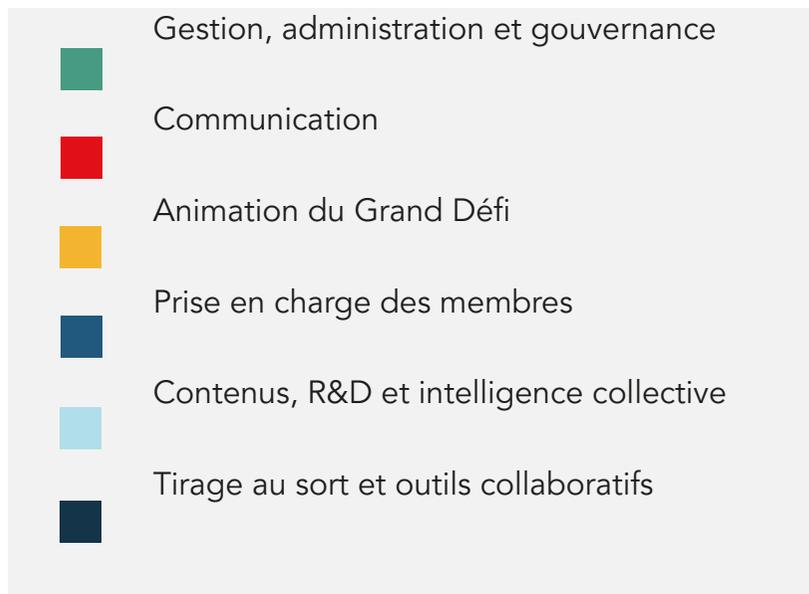
Budget et financement



Le budget du Grand Défi

En fonction de la contribution au Grand Défi en apport en industrie et/ou compétence, en appui logistique et en bénévolat, le montant du budget du Grand Défi est évalué à 2 millions d'euros.

Répartition du budget :



Le financement* du Grand Défi

Cinq types de contribution au budget du Grand Défi :

1. Financements institutionnels européens, nationaux ou territoriaux
2. Contributions d'organisations indépendantes, de fondations et des territoires partenaires
3. Contributions d'entreprises marraines
4. Don des entreprises participant à la Délibération
5. Dons en industrie, mécénat de compétences, mise à disposition (lieux d'accueil, transports, nuitées, restauration)

*Le financement du Grand Défi est assuré par une association d'intérêt général (Loi 1901). Elle peut recevoir des contributions sous forme de mécénat.

Contacts



Contact
contact@legranddefi.org

Presse medias@legranddefi.org

Partenariats et financements
partenaires@legranddefi.org

www.legranddefi.org